



La revue des marchés publics



N° 4253 du mardi 21 octobre 2025

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 17

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 23
- *Marchés de travaux* P. 35
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 39

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 43
- *Marchés de travaux* P. 44
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. -

Circulaire

- *Clôture des opérations budgétaires, exercice 2025* P. 52



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Acquisition complémentaire de produits pour informatique et péri-informatique au profit de MJDHRI.

Avis de demande de prix à commandes
N° 2025-014/MJDHRI/SG/DMP du 14/10/2025
Financement : Budget Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés révisé du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2025.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du **Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions** dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : **acquisition complémentaire de produits pour informatique et péri-informatique au profit du MJDHRI** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente acquisition est constituée d'un lot unique intitulé comme suit : **acquisition complémentaire de produits pour informatique et péri-informatique au profit du MJDHRI**.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **quatorze (14) jours par commande**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de trente un millions cent soixante-trois mille (31 163 000) Francs CFA TTC.

**Le Directeur des marchés publics,
Président de la Commission d'attribution des marchés**

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS
AVEC LES INSTITUTIONS**

Acquisition complémentaire de fournitures de bureau au profit du MJDHRI

Avis de demande de prix à commandes
N° 2025-015/MJDHRI/SG/DMP du 17 octobre 2025
Financement : Budget Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés révisé du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2025.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du **Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions** dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : **acquisition complémentaire de fournitures de bureau au profit du MJDHRI** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente acquisition est composée d'un **lot unique** intitulé comme suit : **acquisition complémentaire de fournitures de bureau au profit du MJDHRI**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatorze (14) jours par commande**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commande au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'immeuble du Faso, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commande transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **mercredi 29 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le budget prévisionnel est de trente-cinq millions (35 000 000) de FCFA TTC.

**Le Directeur des marchés publics,
Président de la Commission d'attribution des marchés**

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS
AVEC LES INSTITUTIONS**

Fourniture et installation de climatiseurs au profit du MJDHRI.

Avis de demande de prix

N° :2025-016/MJDHRI/SG/DMP du 17/10/2025

Financement : Budget Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2025.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **fourniture et installation de climatiseurs au profit du MJDHRI** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente acquisition est constituée d'un lot unique intitulé comme suit : **fourniture et installation de climatiseurs au profit du MJDHRI**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 33 02 28, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **mardi 28 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Le budget prévisionnel est de : **quinze millions (15 000 000) de FCFA TTC**.

**Le Directeur des marchés publics,
Président de la Commission d'attribution des marchés**

**K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances**

Acquisition et personnalisation de cartes bancaires au profit de la Banque des Dépôts du Trésor (BDT)

Avis de demande de prix
N°2025-0092/MEF/SG/DMP du 15/10/2025
Financement : Budget Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Economie et des Finances.

- 1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et personnalisation de cartes bancaires au profit de la Banque des Dépôts du Trésor (BDT), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3- Les acquisitions sont en lot unique : **acquisition et personnalisation de cartes bancaires au profit de la Banque des Dépôts du Trésor (BDT).**
- 4- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.
- 5- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la **Direction des Marchés Publics sis au Rez de Chaussée (RDC) de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.**
- 6- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de Chaussée (RDC) de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.**
- 7- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux million cinq cent mille (2 500 000) FCFA** devront parvenir ou être remises **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de Chaussée (RDC) de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 8- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 9- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 10- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : Le budget prévisionnel est de : quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de francs CFA TTC.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Moumouni TAO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

INSTITUT DES FINANCES PUBLIQUES DU BURKINA

Acquisition et installation des lampes solaires pour l'éclairage de la cour de l'IFPB.

**Avis de demande de prix
N° 2025-006/IFPB/DG/PRCP
Financement : Budget IFPB, Exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2025 de l'Institut des finances publiques du Burkina (IFPB).

1. L'IFPB dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition et l'installation des lampes solaires pour l'éclairage de la cour de l'IFPB** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique répartis comme suit : **Acquisition et installation des lampes solaires pour l'éclairage de la cour de l'IFPB.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour l'unique lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **chez la Personne responsable de la commande publique, sise au 3^{ème} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, Porte 308.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **chez la Personne responsable de la commande publique sise au 3^{ème} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, porte 308** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) Francs CFA à l'Agence Comptable sise au Rez de Chaussée du bloc administratif R+3 de l'IFPB.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises **chez la Personne responsable de la commande publique, sise au 3^{ème} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, Porte 308 jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans **la salle de réunion au 1^{er} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Montant Prévisionnel : **vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA TTC.**

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Boukary SAWADO

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Acquisition de véhicules à deux (02) roues au profit de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina (RTB)

Avis de demande de prix
N°2025 25/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 14/10/2025
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina.

1. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'Acquisition de véhicules à deux (02) roues tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées lot unique : acquisition de véhicules à deux (02) roues au profit de la (RTB)

Montant prévisionnel : sept millions cinq cent mille (7 500 000) francs CFA

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : vingt un (21) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage de l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU heure locale**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

Acquisition de matériels de bureau au profit du CHUP-CDG.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2025-18/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP
Financement : CHUP-CDG

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG).

Le CHUP-CDG dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels de bureau au profit du CHUP-CDG tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique répartis comme suit : **acquisition de matériels de bureau au profit du CHUP-CDG.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, 01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76, poste : 1028.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la caisse de l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F CFA.

Et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

BIEN NOTER : le budget prévisionnel est de dix-sept millions (17 000 000) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Augustin N. BALMA
Administrateur des Services de Santé

COMMUNE DE FADA N'GOURMA

COMMUNIQUE RECTIFICATIVE

DU PROJET « AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE » (SWEDD+).

Le Coordonnateur du Projet « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique en Afrique Sub saharienne plus (SWEDD+) » porte à la connaissance des candidats à l'avis de demande de cotation N°2025/011/MS/SG/PADS relatif à l'acquisition de fournitures de bureau au profit du Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique en Afrique subsaharienne plus (SWEDD+) et parue dans la revue N°4249 des marchés publics 15 octobre 2025 page 31, que certains items, qui ont été présentés avec des erreurs, sont corrigés comme suit :

Article N°	Au lieu de : Descriptions techniques demandées	Lire : Descriptions techniques demandées
05	Spirale de 50 mm pour reliure	Spirale de 51 mm pour reliure
34	Spirale pour reliure 30 mm	Spirale pour reliure 32 mm
52	Bracelet électrique grand format	Bracelet élastique grand format
54	Bac à carrier en plastique	Bac à courrier en plastique
56	Salle blanche (câble vinylique de 120g)	Colle blanche (colle vinylique 120 g)
58	Enveloppe armée 370 x 448mm	Enveloppe armée (sécurisée, non transparente) 370x448mm
61	Enveloppe blanche auto collant	Enveloppe blanche auto collant A4

Par conséquent, la date limite initiale de réception des offres est repoussée au **vendredi 24 Octobre 2025 à 9H**.

Le reste est sans changement.

Le Coordonnateur du SWEDD+

Michel OUABA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT SANITAIRE

Conception et impression des supports et outils de communication interne (dérouleurs et affiches)

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Date de la Demande de Cotation : 20 octobre 2025

Pays : Burkina Faso

Source de financement : Banque Mondiale, Numéro de crédit : IDA-74140

Objet du Marché : Conception et impression des supports et outils de communication interne (dérouleurs et affiches)

Référence de la Demande de Cotation : N°2025/009/MS/SG/PADS

Référence STEP: BF-SWEDD-BF-489840-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de la Banque Mondiale (Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le projet « autonomisation des femmes et dividende démographique en Afrique sub saharienne plus (SWEDD+) ». Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la conception et à l'impression des supports et outils de communication interne (dérouleurs et affiches).
2. Le projet « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique en Afrique Sub Saharienne plus (SWEDD+) » est une initiative régionale qui regroupe le Burkina Faso, le Sénégal, la Gambie, le Togo et le Tchad. Il vise à renforcer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes en vue d'accélérer la transition démographique dans la région à ce titre, cet avis est publié en vue de sélectionner un prestataire pour la conception et l'impression des supports et outils de communication interne (dérouleurs et affiches). Le marché est constitué d'un seul lot indivisible.
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 6.7 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 et révisé en février 2025.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service de Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS) sise au 724 de la rue 4.42 à Koulouba au Burkina Faso, 03 BP : 7062 Ouaga 03, Téléphone : (+226) 25 30 88 46 / 25 30 52 56 de 08 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 08 heures 00 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi chaque jour ouvrable.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui au Développement Sanitaire sise au 724 de la rue 4.42 à Koulouba au Burkina Faso, 03 BP : 7062 Ouaga 03, Téléphone : (+226) 25 30 88 46 / 25 30 52 56 de 08.
6. Les offres devront être remises au secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui au Développement Sanitaire sise au 724 de la rue 4.42 à Koulouba au Burkina Faso au plus tard le **28/10/2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera le même jour dans les **locaux du programme à partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre :
 - une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **cent mille (100 000) FCFA**.
 - un document justifiant de la qualité d'éditeur publicitaire agréé.
8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Ouagadougou et le délai de livraison sera de **trente (30) jours**.
9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de cotation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du SWEED+

Michel OUABA

Chevalier de l'Ordre du Mérite

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT SANITAIRE

Conception et impression de gadgets publicitaires avec les symboles du projet SWEDD+

AVIS DE DEMANDE DE COTATION A COMMANDES

Date de la Demande de Cotation (marché à commande) : 20 octobre 2025

Pays : Burkina Faso

Source de financement : Banque Mondiale, Numéro de crédit : IDA-74140

Objet du Marché : Conception et impression de gadgets publicitaires avec les symboles du projet SWEDD+

Référence de la Demande de Cotation : N°2025/010/MS/SG/PADS

Référence STEP: BF-SWEDD-BF-489773-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de la Banque Mondiale (Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le projet « autonomisation des femmes et dividende démographique en Afrique sub saharienne plus (SWEDD+) ». Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la conception et à l'impression de gadgets publicitaires avec les symboles du projet SWEDD+.
2. Le projet « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique en Afrique Sub Saharienne plus (SWEDD+) » est une initiative régionale qui regroupe le Burkina Faso, le Sénégal, la Gambie, le Togo et le Tchad. Il vise à renforcer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes en vue d'accélérer la transition démographique dans la région à ce titre, cet avis est publié en vue de sélectionner (marché à commande) les fournisseurs pour la conception et à l'impression de gadgets publicitaires avec les symboles du projet SWEDD+. Le marché est constitué d'un seul lot indivisible.
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 6.7 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 et révisé en février 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service de Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS) sise au 724 de la rue 4.42 à Koulouba au Burkina Faso, 03 BP : 7062 Ouaga 03, Téléphone : (+226) 25 30 88 46 / 25 30 52 56 de 08 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 08 heures 00 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi chaque jour ouvrable.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui au Développement Sanitaire sise au 724 de la rue 4.42 à Koulouba au Burkina Faso, 03 BP : 7062 Ouaga 03, Téléphone : (+226) 25 30 88 46 / 25 30 52 56 de 08.
6. Les offres devront être remises au secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui au Développement Sanitaire sise au 724 de la rue 4.42 à Koulouba au Burkina Faso au plus tard le **28/10/2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. L'ouverture des plis se fera le même jour dans les **locaux du programme à partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre :
 - une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA**.
 - un document justifiant de la qualité d'éditeur publicitaire agréé.
8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Ouagadougou et le délai de livraison sera de **trente (30) jours par commande**.
9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de cotation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du SWEED+

Michel OUABA

Chevalier de l'Ordre du Mérite

Acquisition de matériel informatique spécifique au profit du MFPTPS et du SP-MABG (02 lots).

Avis de demande de prix

n°2025-006/MFPTPS(SP-MABG) /SG/DMP

Financement : IDA n°7309-BF du 29/05/2023, Exercice 2025.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics ; Exercice 2025 du Programme pour la Résilience, la Gouvernance Locale et les Services de Base (PREGOLS), volet déconcentration administrative.

2. Le MFPTPS lance un avis de demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel informatique spécifique au profit du MFPTPS et du SP-MABG (02 lots) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

3. Les acquisitions seront financées sur les ressources du PREGOLS (IDA n°7309-BF du 29/05/2023) ; Exercice 2025.

4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

5. Les prestations se décomposent en deux (02) lots :

-lot 1 : acquisition de Micro-ordinateur portable deux en un (2 en 1) détachable au profit du MFPTPS ;

-lot 2 : acquisition de Micro-ordinateur portable deux en un (2 en 1) détachable au profit du SP-MABG.

Le délai de livraison est de trente (30) jours pour chacun des lots

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la DMP du MFPTPS. Tél : 51 86 46 46.

7. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP et **moynnant paiement d'un montant non remboursable de :**

-lot 1 : trente mille (30 000) F CFA.

-lot 2 : vingt mille (20 000) FCFA.

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) F.CFA pour le lot 1 et de quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la DMP, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

10. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de remise des offres.

Le budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : trente-cinq millions huit cent soixante-douze mille (35 872 000) FCFA TTC ;

- Lot 2 : quinze millions quatre cent mille (15 400 000) FCFA TTC.

Le Directeur des marchés publics

Président de la Commission d'attribution des marchés

Mamadou KONE

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Acquisition de produits alimentaires manufacturés au profit de la SONAGESS

Avis de demande de prix

N : 2025-024/SONAGESS/DG/DMP du 13/10/2025

Financement : **BUDGET SONAGESS- GESTION 2025**

Montant prévisionnel : vingt-huit millions cent neuf mille neuf cent soixante (28 109 960) FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

1. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de produits alimentaires manufacturés au profit de la SONAGESS** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *lot unique répartis* comme suit : **l'acquisition de produits alimentaires manufacturés au profit de la SONAGESS.**

Le montant prévisionnel se présente comme suit :

Lot unique : : vingt-huit millions cent neuf mille neuf cent soixante (28 109 960) FCFA

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. au plus tard le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics de la (**SONAGESS**) : tel 25 31 28 05/06, porte 115, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA** auprès de la caisse de la SONAGESS. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un reçu.

6. Les offres présentées en un (01) original, deux (02) copies en papier conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, tel 25 31 28 05/06 1er étage, porte 115, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite à 09 heures 05 mn dans la salle de réunion de la SONAGESS sise au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou au 2ème étage, porte 212 en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Stéphane Gildas TIENDREBEOGO

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ)

Avis de demande de prix

n° 2025-0044/UJKZ/P/SG/PRM

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ).

1. L'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **Acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'UJKZ**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : **Acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'UJKZ**.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe financière est de **quarante millions (40 000 000) de francs CFA TTC**.

7. L'attributaire s'engagera à respecter les directives de la banque mondiale en vigueur.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Adama SORI

Travaux de réhabilitation de la salle de formation côté ouest de l'IFPB.

Avis de demande de prix

N° :2025-008/IFPB/PRCP

Financement : *Budget IFPB, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics **exercice 2025 de l'Institut des finances publiques du Burkina (IFPB)**.

L'IFPB lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément de Catégorie B1**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en *un lot unique* répartis comme suit : **travaux de réhabilitation de la salle de formation côté ouest de l'IFPB**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour l'unique lot.

2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante -cinq (45) jours**.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix chez **la Personne Responsable de la commande publique au 3^{ème} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, porte 308**.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix chez la personne responsable de la commande publique au 3^{ème} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, porte 308 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA à l'Agence Comptable sise au rez de chaussée du bloc administratif R+3 de l'IFPB**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises chez **la Personne Responsable de la commande publique au 3^{ème} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, porte 308 au plus tard le jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

6. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister **dans la salle de réunion au 1^{er} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Montant Prévisionnel : vingt-huit millions (28 000 000) de Francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Boukary SAWADO

Travaux de construction de deux (02) blocs de toilettes externes au profit de l'IFPB.

Avis de demande de prix

N° :2025-007/IFPB/PRCP

Financement : *Budget IFPB, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Institut des finances publiques du Burkina (IFPB).

L'IFPB lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément de Catégorie B1 ou LP) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot unique répartis comme suit : travaux de construction de deux (02) blocs de toilettes externes au profit de l'IFPB.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour l'unique lot.

2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix chez la Personne Responsable de la commande publique au 3ième étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, porte 308.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix chez la personne responsable de la commande publique au 3ième étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, porte 308 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA à l'Agence Comptable sise au rez de chaussée du bloc administratif R+3 de l'IFPB.

5. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cent mille (1 100 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises chez la Personne Responsable de la commande publique au 3ième étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, porte 308 au plus tard le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

7. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion au 1er étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Montant Prévisionnel : cinquante-cinq millions (55 000 000) de Francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Boukary SAWADO

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Réalisation des banquettes de soupir au profit des étudiants de l'Université Joseph KI-ZERBO

Avis de demande de prix

N°2025-038/UJKZ/P/SG/PRM

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'université Joseph KI-ZERBO.

1. L'université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Réalisation de banquettes et tableaux au profit des étudiants de l'Université Joseph KI-ZERBO tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : **Réalisation des banquettes de soupir au profit des étudiants de l'Université Joseph KI-ZERBO**

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et *trois (03)* copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **de six cent soixante mille (600 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe financière est de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA**.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Adama SORI

PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA RÉGION DE L'EST (PIGO Plus)**Réalisation de périmètres maraichers dans les régions du Guiriko, du Djôrô, de Nando et des Tannounyan au profit du projet PIGO Plus**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N°2025-004/PIGO Plus/CGRE**

PAYS : BURKINA FASO
NOM DU PROJET : Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la Région de l'Est (PIGO Plus)
Subvention : Convention séparée au contrat d'aide financière du 18 Janvier 2021, N° 2017 67 524

10. Le Burkina Faso a reçu un financement de la KfW pour la mise en œuvre du Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la région de l'Est (PIGO Plus), et à l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer des paiements au titre des marchés de réalisation des périmètres maraichers dans les régions du Guiriko, du Djôrô, de Nando et des Tannounyan au Burkina Faso.
11. Le projet PIGO Plus, maître d'œuvre, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits travaux répartis en cinq (05) lots conformément aux indications suivantes :

Lots	Région	Province	Commune	Villages	Coordonnées		Superficie (ha)
1	Nando	Sissili	Léo	Kayerobo	11,227905	-2,064632	1
		Sissili	Léo	Dabio	11,139497	-2,149185	0,75
2	Djôrô	Bougouriba	Diébougou	Nanè	10,835495	-3,271678	1
		Poni	Kampti	Gongone-kampti	10,147975	-3,458387	1
3	Djôrô	Bougouriba	Diébougou	Sorindjigui	10,907901	-3,47199	1
		Bougouriba	Dolo	Saptan	10,825448	-3,40895	1
4	Tannounyan	Comoé	Sindou	Kawara	10,45137	5,01106	1
		Léraba	Niankorodougou	Kawolo	10,51799	5,35006	1
5	Tannounyan	Léraba	Wolonkoto	Malon	10,617906	5,224747	1
		Guiriko	KénéDougou	Orodara	10,881852	-4,930955	2,5

Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours calendaires pour chaque lot.

12. La procédure sera conduite par une mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives de Passation des Marchés » de la KfW et aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
13. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du projet PIGO Plus, sis à Bobo Dioulasso, Secteur 5, Rue 5.05, BP 1326 Bobo Dioulasso RS 90000, téléphone : 20 97 14 46, E-mail : secretariat@pigoplus.bf, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.
14. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le DAON complet au siège du Projet de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** pour chaque lot auprès du Responsable administratif et Financier à Bobo-Dioulasso. La méthode de paiement sera en espèce. Le DAO sera adressé par remise main à main.
15. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 10 novembre 2025 à 09 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro mentionnée ci-dessous le **lundi 10 novembre 2025 à 10 heures 00 minutes**.
16. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, pour un montant de :
- lot 1 : Huit cent quinze mille (815 000) FCFA ;
 - lots 2, 3 et 4 : Huit cent soixante mille (860 000) FCFA ;
 - lot 5 : Un million cent quarante mille (1 140 000) FCFA.
- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : PIGO Plus Sise à Bobo Dioulasso, Secteur 5, Rue 5.05, BP 1326 Bobo Dioulasso RS 90000, téléphone : 20 97 14 46, E-mail : secretariat@pigoplus.bf
17. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 18 des IS et DPAO
18. Le projet PIGO Plus se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis.

Le Chargé du Projet

Poulmawendé Moussa ZIDA

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ELABORATION D'UN PLAN DE COMMUNICATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR INTEGREES DE L'ELEVAGE AU BURKINA FASO

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2025-036M/MARAH/SG/DMP

Secteur : Agriculture

Référence de l'Accord de Financement : Prêt FAT N°5900150003853

N° d'identification du Projet : P-BF-A00-015.

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).
2. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès de la FACILITE D'APPUI A LA TRANSITION (FAT), un prêt pour le financement du coût du Projet de Développement des Chaines de Valeur Intégrées de l'Elevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration d'un plan de communication du PDCVIE-BF.
3. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à :
 - proposer une méthodologie d'élaboration du plan de communication ;
 - tenir une rencontre de cadrage avec le comité de suivi de l'étude pour une meilleure compréhension des attentes de l'élaboration du plan de communication ;
 - faire la revue documentaire et réaliser un diagnostic communicationnel du projet ;
 - collecter et analyser les données nécessaires à l'élaboration du plan de communication et surtout sa partie diagnostique ;
 - identifier les parties prenantes et analyser leurs besoins en information ;
 - proposer un mécanisme de suivi-évaluation du plan ;
 - élaborer le plan de communication du PDCVIE-BF budgétisé qui sera soumis à la validation d'un comité lors d'un atelier organisé à cet effet.
4. Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après:

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	35 points
A.1	Diplôme	05 points
	Diplôme conforme : Niveau minimum BAC+5 en communication, en journalisme ou en marketing ou tout autre diplôme jugé équivalent = 05 points	05 points
	En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme non équivalent) = Disqualification.	
A.2	Expérience générale	30 points
	Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'information et de la communication avec des capacités de rédaction et d'édition d'outils de communication :	30 points
	✓ Moins de cinq (05) années d'expérience : 0 point ✓ Cinq (05) années d'expérience : 25 points ✓ Au-delà de cinq (05) années d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle.	
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration de plan de communication de projets et programmes de développement financés par les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux :	50 points
	✓ Moins de trois (03) missions : 0 point	
	✓ Trois (03) missions : 40 points	
	✓ Au-delà de trois (03) missions : 1 point supplémentaire par mission additionnelle	

B.2	Avoir réalisé au moins deux (02) plans de communication de projets et programmes de développement financés par les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux en lien avec le développement rural : ✓ Moins de deux (02) plans de communications réalisés : 0 point ✓ Deux (02) plans de communication réalisés : 06 points ✓ Au-delà de deux (02) plans de communication réalisés : 1 point supplémentaire par plan de communication additionnel réalisé	10 points
C	Expérience similaire dans le pays hôte du projet	05 points
C.1	Expérience d'élaboration de plan de communication de projets et programmes de développement au Burkina Faso : 1 point par mission/expérience réalisée	05 points
	Total	100 points

NB : En cas de 1er ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble principal du MARAH sis à Ouagadougou, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes) (Temps Universel).

7. Les manifestations d'intérêts sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) ;
- le curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé conformément au modèle joint ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

Les manifestations d'intérêt rédigée en français, doivent être déposées au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble principal du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, au plus tard **le lundi 10 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** et porter expressément la mention « **Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un plan de communication du Projet de Développement des Chaines de Valeur Intégrées de l'Elevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF)** ».

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

AUDIT ANNUEL DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF) EXERCICES 2025, 2026 ET 2027

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2025-035M/MARAH/SG/DMP

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence de l'accord de financement : Don FAD No 2100155042219

N° d'identification du Projet : P-Z1-C00-094

Le Burkina Faso a obtenu un don et un prêt du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF) ; et a l'intention d'utiliser une partie du montant du don pour financer le contrat de services de consultant pour l'audit annuel de conformité environnementale et sociale du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF) exercices 2025, 2026 et 2027.

La mission a pour objectif global d'évaluer le niveau de conformité du projet par rapport aux exigences E&S applicables de la Banque conformément au protocole d'accord de financement (Prêt /Don) du 27 février 2025, aux lois et règlements du pays et aux instruments de sauvegarde élaborés et validés

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations démontrant qu'ils ont les qualifications requises et les expériences pertinentes pour l'exécution de la présente mission.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante <http://www.afdb.org>.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.

La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	35 points
A.1	Diplôme	05 points
	Diplôme conforme : Niveau minimum Bac + 5 en sciences climatiques, météorologie, hydrologie, environnement, ou tout autres disciplines liées à la gestion environnementale et sociale = 10 points	05 points
	En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	

A.2	Expérience générale	30 points
	Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans les domaines de l'évaluation environnementale et sociale et/ou la gestion et la surveillance de l'environnement ✓ dix (10) années d'expérience : 20 points ✓ Au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle	30 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	65 points
B.1	Avoir réalisé au moins trois (03) audits environnementaux et sociaux (E&S) de projets de développement financés par les Banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement). ✓ trois (03) missions : 25 points ✓ au-delà de trois (03) missions : 2 points supplémentaire par mission additionnelle	45 points
B.2	Avoir conduit au moins cinq (05) (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années. ✓ cinq (05) missions : 10 points ✓ au-delà de cinq (05) missions : 1 point supplémentaire par mission additionnelle	20 points
Total		100 points

La note technique minimum de qualification requise est de : 70 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 10 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit annuel de conformité environnementale et sociale du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF) exercices 2025, 2026 et 2027** ».

À l'attention : Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du MARAH

Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée

03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél : (00226) 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARE

Acquisition d'équipements de vidéosurveillance, et de communication sonore et audiovisuelle (lot1) et acquisition d'équipements pour entretien d'espaces verts et divers équipements (lot2) au profit du CHR de Ziniaré

Avis de demande de prix
N° 2025-025/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 06 octobre 2025
Financement : Budget CHR ZINIARE, gestion 2025
Montant prévisionnel en francs CFA TTC : lot 1 : 6 000 000 ; lot 2 : 8 000 000

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Centre hospitalier régional de ZINIARE.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements de vidéosurveillance, et de communication sonore et audiovisuelle (lot1) et acquisition d'équipements pour entretien d'espaces verts et divers équipements (lot2) au profit du CHR de Ziniaré tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture est constituée de plusieurs lots :

Lot 1 : Acquisition d'équipements de vidéosurveillance, et de communication sonore et audiovisuelle ;

Lot 2 : Acquisition d'équipements pour entretien d'espaces verts et divers équipements

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Ziniaré.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2, auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA pour le lot 1 et deux cent quarante mille (240 000) francs CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Djibril MAIGA

Administrateur des services de santé

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

TRAVAUX DE REALISATION D'UNE MINI-AEP A LANFIERA AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOLENZO

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-010/RBMH/PBNW/C.SLZ/M/PRCP
FINANCEMENT : MEEA, GESTION 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la commune de Solenzo.

1. La Commune de Solenzo lance une demande de prix ayant pour objet des travaux de réalisation d'une mini-AEP à Lanfiéra au profit de la commune de Solenzo.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques, morales ou groupements agréées (*Agrément technique Fn1 minimum*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se composent en lot unique :

Lot unique : Travaux de réalisation d'une mini-AEP à Lanfiéra au profit de la commune de Solenzo

3. Le délais d'exécution ne devrait pas excéder Soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès du service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Solenzo. Tel : **78-41-24-34/70-73-28-93**.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès du service du Trésor Public ou de la Régie de Recette de la Mairie de Solenzo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **Six cent vingt mille (620 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Solenzo, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant de l'enveloppe est : **Trente un millions cent quatre-vingt-quatorze mille (31 194 000) francs CFA TTC**

La personne responsable de la commande publique

Moussa TRAORE
 Administrateur des Services Financiers
 Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DE L'EST

COMMUNIQUE

La présidente de la commission d'attribution des marchés de la commune de Fada N'Gourma communique :

Il m'a été donné de constater que l'avis de la demande de prix n°2025-012/R-EST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP relatif à : **Acquisition de bacs à ordures de 7m3 au profit de la commune de Fada N'Gourma** a été publié dans le quotidien 4251 du vendredi 17 octobre 2025 sans une précision du montant de l'enveloppe.

Par ailleurs, j'ai l'honneur d'informer les candidats intéressés par ledit avis que l'enveloppe allouée à cette acquisition est d'un montant de **14 000 000 FCFA TTC**

La Présidente présente ses excuses à l'avance pour les éventuels désagréments que cette situation pourrait causer

La présidente de la commission d'attribution des marchés

KERE/SAWADOGO T. Véronique

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Travaux complémentaires de la Réhabilitation du Bâtiment central de la Mairie de Solenzo

Avis de demande de prix
N° 2025-011/RBMH/PBNW/CSLZ/M/PRCP
Financement : Budget communal, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Solenzo.

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la commission communale d'attribution des marchés de la commune de Solenzo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux complémentaires de la réhabilitation du bâtiment central de la Mairie de Solenzo. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal, gestion 2025.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie B1 au moins couvrant la région de la Boucle du Mouhoun** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont composés en lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie auprès de la Personne responsable de la Commande Publique, téléphone : 78-41-24-34 / 70-73-28-93.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Solenzo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** auprès du service du Trésor Public ou de la Régie de Recette de la Mairie de Solenzo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Cinq cent soixante mille (560.000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Solenzo, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant de l'enveloppe est :

Lot unique : Vingt-huit millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente (28 199 630) francs CFA TTC

**La Personne Responsable de la Commande Publique,
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

Moussa TRAORE
Administrateur des Services Financiers
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Travaux de Réhabilitation de l'école de Dinkoro au profit de la commune de Solenzo

Avis de demande de prix
N° 2025-012/RBMH/PBNW/CSLZ/M/PRCP
Financement : Budget communal, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Solenzo.

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la commission communale d'attribution des marchés de la commune de Solenzo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de réhabilitation de l'école de Dinkoro au profit de la commune de Solenzo. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal, gestion 2025.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la **catégorie B1 au moins couvrant la région de la Boucle du Mouhoun** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont composés en lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie auprès de la Personne responsable de la Commande Publique, téléphone : 78-41-24-34 / 70-73-28-93.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Solenzo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** auprès du service du Trésor Public ou de la Régie de Recette de la Mairie de Solenzo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Deux cent quatre-vingt mille (280.000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Solenzo, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant de l'enveloppe est :

Lot unique : Quatorze millions (14 000 000) francs CFA TTC

**La Personne Responsable de la Commande Publique,
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

Moussa TRAORE
Administrateur des Services Financiers
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) MINI AEP A DIMA DANS LA COMMUNE DE SAMI

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-003/RBMH/PBNW/C-SAM/M/PRCP
FINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFEREES DU MEEA, GESTION 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la commune de Sami.

La Commune de Sami lance une demande de prix ayant pour objet travaux de réalisation d'un (01) mini AEP à Dima dans la commune de Sami. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques, morales ou groupements agréées (*Agrément technique U2 minimum*) du Ministère de l'eau et d'assainissement pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se composent en lot unique :

Lot unique : Travaux de réalisation d'un (01) mini AEP à Dima dans la commune de Sami.

Le délais d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès du service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Sami tous les jours ouvrables de 7h30minutes à 16h 30 minutes, Tel : **72 26 01 55/75 08 44 94**.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante- mille (50 000) francs CFA auprès du service de la Régie de Recette de la Mairie de Sami. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **sept-cent quarante-cinq mille (745 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Sami, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant de l'enveloppe est :

Trente-sept millions quatre cent mille (37 400 000) francs CFA TTC.

**La Personne Responsable de la Commande Publique,
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

Claire SANOU

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Travaux d'installation de lampadaires solaires à Privé et Sogodjankoli au profit de la commune de Sami

Avis de demande de prix
N° 2025-004 /RBMH/PBNW/C-SAM/M/PRCP
Financement : Fonds Minier (FMDL) Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Sami.

La personne Responsable de la Commande Publique, Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de Sami lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux d'installation de lampadaires solaires à Privé et Sogodjankoli au profit de la commune de Sami. Les travaux seront financés par le Fonds Minier (FMDL), gestion 2025.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour la catégorie **SD** couvrant la **Région de la Boucle du Mouhoun**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration c'est-à-dire qu'elles devront fournir les pièces suivantes :

une attestation de Situation Fiscale ;
une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
une attestation de la Direction Régionale chargée de la réglementation du travail et des Lois Sociales (DRTLS) ;
une attestation de non engagement du trésor public
un certificat de non faillite
une attestation de registre de commerce
Un Agrément technique, catégorie **SD**

N. B : Les attestations ci-dessus demandées doivent être valides à la date limite de remise des offres.
Les travaux se décomposent en lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès du service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Sami, tous les jours ouvrables entre 7 heures 30 minutes et 12 heures et de 13 heures 30mn à 15 heures 30mn ou en appelant au 72 26 01 55 / 75 08 44 94.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Sami et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** auprès du service de la Régie de Recette de la Mairie de Sami. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent soixante-dix mille (170 000) FCFA**, devront parvenir ou être remise au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Sami, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant de l'enveloppe est :

Lot unique : huit millions six cent mille (8 600 000) francs CFA TTC

**La Personne Responsable de la Commande Publique,
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

Claire SANOU

RÉGION DU NAKAMBÉ

Travaux de réalisation d'un (01) forage scolaire positif, équipé d'une pompe à motricité humaine au CEG de Dèma, dans la Commune de Bittou.

Avis de demande de prix
n° 2025-02/RNKB/PBLG/CBTT du 28 Août 2025
Financement : Budget Communal (Ressources propres), Gestion 2025
Imputation : Budget communal/Chapitre 23 /Article 234, Paragraphe 2340
Budget prévisionnel : Lot unique : 6 000 000 de francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025, de la commune de Bittou.

1. La commune de Bittou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisation d'un (01) forage scolaire positif, équipé d'une pompe à motricité humaine au CEG de Dèma, dans la commune de Bittou. Les travaux seront financés par le budget communal sur les ressources propres.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et ayant la qualification d'agrément technique **Fn1** minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont organisés en un (01) lot unique intitulé comme suit : travaux de réalisation d'un (01) forage scolaire positif, équipé d'une pompe à motricité humaine au CEG de Dèma, dans la Commune de Bittou.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique, sis au siège de la Mairie de Bittou BP 02, Tél : 78_48_84_05; aux jours et heures ouvrables.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Bittou, sur présentation d'une quittance de paiement en espèce d'un montant forfaitaire non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA, auprès de la Perception de Bittou**.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bittou, BP 02; Tél : 78_48_84_05, au plus tard le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**, Temps universel. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'attribution des marchés**

Issa NARE
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux d'extension partielle des AEPS de Tourny et M'Para dans la Commune de Sindou

Avis de demande de prix
N° 2025-005/RTNY/PLRB/CSND/CCAM
Financement : budget communal gestion 2025 (FMDL).

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Sindou.

1. La commune de Sindou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux d'extension partielle des AEPS de Tourny et M'Para dans la Commune de Sindou.

Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal gestion 2025 (FMDL).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de catégorie U2 au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : travaux d'extension partielle des AEPS de Tourny et M'Para dans la Commune de Sindou.

Enveloppe prévisionnelle : 3 979 451 FCFA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la commune de Sindou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures tél. 77 39 43 77.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la perception de Sindou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse du Secrétariat général de la mairie de Sindou, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. *En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.*

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires pour chaque lot, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aboubacar SANOGO

Constructions de dix (10) boutiques de rue au profit de la commune de BOKIN

Avis de demande de prix
N° : 2025-02/RYDG/PPSR/CBKN/PRCP
Financement : Financement : Budget communal

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Bokin.

La commune de Bokin lance une demande de prix ayant pour objet la construction de dix (10) boutiques de rue au profit de la commune de BOKIN. Les travaux seront financés sur les ressources du Budget communal,

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées *titulaire de l'agrément technique de catégorie B1 minimum* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : *soixante (60) jours*.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Mairie de Bokin ou en appelant au 60 87 80 81.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Bokin, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA, à la perception de Bokin. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F CFA devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la Mairie de Bokin, avant le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission communale d'attribution des marchés.

QUEDRAOGO A.Khader



Ouagadougou, le 10 OCT. 2025

Le Ministre de l'Economie
et des Finances

Objet : Clôture des opérations budgétaires,
exercice 2025

A
Toute Autorité Contractante
concernée

En prélude à la clôture budgétaire et conformément aux dispositions des articles 67, 72 et 77 du décret n°2017-0106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics, des articles 03, 62 et 64 du décret n°2019-0782/PRES/PM/MINEFID du 18 juillet 2019 portant régime financier et comptable des Etablissements Publics de l'Etat au Burkina Faso, des articles 07, 08, 45, 106 et 109 du décret n°2019-0575/PRES/PM/MINEFID/MATDC du 05 juin 2019 portant régime financier et comptable des Collectivités territoriales du Burkina Faso ainsi que celles des articles 40 et 45 du décret n°2023-0808/PRES-TRANS/PM/MEFP du 05 juillet 2023 portant organisation et fonctionnement des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat et des autres organismes publics, les dates limites de traitement des dossiers de marchés publics sont fixées ainsi qu'il suit :

1. pour les dossiers d'appel à concurrence, la date limite de :
 - réception par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) est fixée au **21 octobre 2025** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
 - traitement par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) y compris la publication des avis dans la revue des marchés publics est fixée au **28 octobre 2025** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
2. concernant les résultats de dépouillement des offres et des propositions ainsi que les requêtes d'avis pour les recours à la conclusion de contrat par la procédure d'entente directe, leur traitement par la DGCMEF sera fonction du délai d'exécution des contrats y relatifs. En tout état de cause, à partir du **28 novembre 2025**, aucun résultat, ni aucune requête d'avis pour la conclusion de contrat par entente directe, d'avenant et pour la reconduction de contrat ne sera traité par la DGCMEF *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025*.

S'agissant des projets d'engagements, des propositions de liquidations des dépenses, des liquidations des dépenses et des ordonnancements, les dates de clôture des opérations budgétaires sont les suivantes :

1. **30 octobre 2025** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses d'équipements et d'investissements *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
2. **20 novembre 2025** :
 - date limite de réception des projets d'engagements des dépenses de fonctionnement, de personnel et de transferts courants *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* pour l'Etat et les collectivités territoriales ;
 - date limite de réception des projets d'engagements des dépenses de personnel pour les Etablissements publics de l'Etat (EPE) ;
3. **1^{er} décembre 2025** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses autres que celles du personnel en ce qui concerne les EPE ;
4. **15 décembre 2025** : date limite de traitement des engagements par la procédure simplifiée par la DGCMEF et leur transmission à l'ordonnancement ;
5. **23 décembre 2025** : date limite de transmission des propositions de liquidations de dépenses par les gestionnaires de crédits à l'ordonnancement ;
6. **25 décembre 2025** : date limite d'arrêt des documents comptables des régies d'avances ;
7. **31 décembre 2025** :
 - date limite de reversement des reliquats des avances non utilisées par les régies d'avances ;
 - date limite de transmission des mandats de paiement à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ;
8. **16 janvier 2026** : date limite de reversement des fonds débloqués non utilisés ;
9. **31 janvier 2026** : date limite de la journée complémentaire.

Ces dates limites de traitement ne concernent que les dossiers financés sur les ressources des budgets de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Etablissements Publics de l'Etat.

Vous voudrez bien instruire vos services techniques notamment la Direction en charge des finances, les autres gestionnaires de crédits, la Personne responsable de la commande publique ou la Direction des marchés publics à prendre les dispositions nécessaires en vue d'accélérer le traitement des dossiers concernés dans le strict respect de l'esprit de la présente.

Ampliations :

- SEM le PM/ATCR ;
- MDCB.


Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Etoile





La célérité dans la transparence